FE.-REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-281 DU 20 JUIN 2006

Portant nomination de l'Inspecteur Général et de l'Inspecteur Général Adjoint des Armées

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006;
- Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement :
- Vu le décret n° 2005-249 du 06 mai 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 mai 2006;

<u>DECRETE</u>:

<u>Article 1^{er}</u>: Sont nommés respectivement dans les fonctions d'Inspecteur Général et d'Inspecteur Général Adjoint des Armées, les officiers supérieurs des Forces Armées dont les noms suivent :

- Inspecteur Général des Armées

: intendant Militaire de 1^{ère} Classe LAFIA Bio Kpo

 Inspecteur Général Adjoint des Armées

: Colonel BANKOLE K. J. Elie

<u>Article 2</u>: Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 juin 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I

Le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Nationale,

Le Ministre de la Défense

Issifou KOGUI N'DOURO

Le Ministre délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MDN 4 MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 DOPA 1 INTERESSES 2 JO1.